**AVIS DE REPORT**

**AVIS D’APPEL PUBLIC A CANDIDATURE**

**DOSSIER DE PRE-QUALIFICATION POUR LE PROJET PILOTE DE CONSTRUCTION DE CENTRALES ELECTRIQUES A BASE DE LA BIOMASSE, DES DECHETS MUNICIPAUX ET DU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE**

L’Autorité de Réglementation du Secteur de l’Electricité (ARSE) porte à la connaissance des entreprises intéressées par l’avis d’appel public à candidature relatif au projet pilote de construction de centrales électriques à base de la biomasse, des déchets municipaux et du solaire photovoltaïque que :

* la date limite de remise des offres initialement fixée au 05 août 2014 à 10 heures, heures locale (GMT) **est reportée au 29 août 2014 à 10 heures, heure locale (GMT)** à l’adresse ci-après :

Autorité de Réglementation du Secteur de l’Electricité (ARSE) ; Rue des hydrocarbures – face à la société AIR LIQUIDE (ex TOGO GAZ) ;

BP : 3489 - Lomé-Togo,

Téléphone : +228 22 22 20 78 / Fax : +228 22 22 20 61

Secrétariat du D.G, Porte 004, Rez-de-chaussée,

* la date d’ouverture des plis en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent dans la salle de réunion de l’ARSE, initialement fixée au 05 août 2014 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT) **est reportée au 29 août 2014 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT)**.
* Les soumissionnaires ayant déjà effectué le dépôt de leurs offres sont autorisés à venir les retirer s’ils le souhaitent.
* Les autres dispositions du dossier pré-qualification demeurent inchangées.

***La Personne Responsable des Marchés Publics de l’ARSE***